

EKI News 159

LA NEWSLETTER DES SALARIES D'EKIDOM

Numéro

Oct. 2024

Finances

4 M€ de titres participatifs pour améliorer notre capacité d'investissements dans la réhabilitation

En modifiant le code monétaire et financier et le code de commerce, la loi ELAN n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 autorise les organismes de logement social à émettre des titres participatifs pour financer leurs investissements. EKIDOM avait déjà signé en octobre 2023, un contrat d'émission avec Grand Poitiers pour 4 M€ afin de financer sa production de logements neufs et ainsi mieux répondre à la demande en augmentation.

C'est dans ce même cadre qu'EKIDOM en qualité d'émetteur, a conclu et signé un autre contrat d'émission de titres participatifs avec la Banque des Territoires en qualité de souscripteur, pour un montant total de 4 millions d'euros. Ce partenariat permettra à EKIDOM de renforcer son activité de réhabilitation de son patrimoine.

Ce dispositif permet de bénéficier de capacités financières supplémentaires pour poursuivre ses investissements et de maintenir ses projets de réhabilitations prévus dans le Plan Stratégique de Patrimoine Durable PSPD 2024-2033.

Financer la réhabilitation de Normandie Niemen

Ces titres participatifs permettront de financer une partie de la réhabilitation de la résidence Normandie Niemen située dans le quartier prioritaire de la ville (QPV) des Trois Cités et qui comprend 169 logements locatifs sociaux (LLS) ainsi que la réhabilitation des 274 LLS de la résidence la Grand Goule située dans le quartier QPV de Beaulieu.

Cet engagement a été officialisé le 18 septembre dernier en présence de Florence JARDIN, Présidente de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, Elisabeth NAVEAU-DIOP, présidente d'EKIDOM, Stéphanie



De gauche à droite - Maxime BERTHELOT, Robert ROCHAUD, Vice-président aux Finances et Commandes publiques de Grand Poitiers, Florence JARDIN, présidente de la Communauté Urbaine, Annabelle VIOLLET, Directrice Régionale de la Banque des Territoires Nouvelle Aquitaine, Elisabeth NAVEAU-DIOP, présidente, Xavier LARTIGUE, administrateur et Stéphanie BONNET, à l'arrière de la résidence Normandie Niemen.

BONNET, directrice générale d'EKIDOM et Annabelle VIOLLET, directrice régionale de la Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine.

La signature de cet engagement au pied de l'immeuble est une première, elle symbolise l'utilité des titres participatifs pour accompagner les bailleurs dans leurs projets d'investissement et elle concrétise les actions d'EKIDOM auprès des locataires.



BANQUE des
TERRITOIRES



Pour en savoir +

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte

d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général des solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires.

Une réunion d'information aux porteurs de titres participatifs

Une réunion d'information entre EKIDOM, GRAND POITIERS et la BANQUE DES TERRITOIRES s'est déroulée lundi 7 octobre au siège social dans le cadre du contrat d'émission de titres participatifs avec ces deux entités.

L'objectif de cette réunion était de présenter à l'ensemble des participants le bilan financier 2023, l'actualisation du prévisionnel 2024-2033 et l'avancement des projets financés notamment grâce aux titres participatifs émis par Grand Poitiers. Il s'agissait pour EKIDOM de répondre à ses obligations d'information sur la santé financière de l'Office prévues dans les contrats envers les souscripteurs de titres. Le bilan financier a présenté les comptes 2023 et a rassuré les financeurs présents tant dans l'évolution positive des comptes que dans la capacité d'EKIDOM à rembourser les titres participatifs. L'engagement d'augmenter la production des logements grâce aux

titres participatifs de Grand Poitiers a également été présenté et EKIDOM y répond totalement avec une programmation prévisionnelle 2024 de 196 LLS. Là encore, les financeurs étaient très satisfaits. Pour conclure cette séance, Mme NAVEAU-DIOP a rappelé les enjeux du PSPD : 347 M€ sur 10 ans et le besoin d'obtenir d'autres financements (au moins 6 M€).

Il est certain que d'autres rencontres auront lieu avec Grand Poitiers et la Banque des Territoires pour nous aider à réaliser notre feuille de route. A suivre...



Réunion d'information en présence de Florence JARDIN, Présidente de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, d'Elisabeth NAVEAU-DIOP, présidente d'EKIDOM, Hélène TURLURE, Adjointe aux finances de Grand Poitiers et M. MAZE, Céline BLUGEON, Chargée de Missions DGS de Grand Poitiers, Stéphanie BONNET, Directrice générale, Maxime BERTHELOT, Directeur Financier, Bastien CAILLE et Geoffrey BROSSARD de la Banque des Territoires.